



# COMMUNE DE RENNAZ

## CONSEIL GENERAL

### EXTRAIT

du procès-verbal 08 de la législature 2016-2021  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 8 mars 2018

**Présidence :** Monsieur Florian Dutoit  
34 conseillères et conseillers présents avec le Président

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 17/2016-2021 relatif à la rénovation d'un appartement de 2,5 pièces au 1<sup>er</sup> étage de la Maison de commune ;
- **entendu** le rapport de la Commission chargée de son étude et le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **à main levée par 32 oui, 0 non et 1 abstention.**

### DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- de lui accorder un crédit de CHF 67'000.--, à prélever sur la trésorerie courante ;
- d'amortir ce montant en une fois par prélèvement sur le compte de réserve no 9282.12 « Maison de commune – entretien ».

Ainsi délibéré en séance du 8 mars 2018.

Au nom du Conseil général

Le Président  
Florian Dutoit



La Secrétaire  
Valérie Teissl